déclarer au commissariat du quartier qu'il avait trouvé ce locataire pendu dans sa mansarde.

" Pour en finir avec Mme d'Armangis, je vous apprendrai qu'on a confié au maire du village le soin de la faire enterrer sans bruit. Je tiens à la disposition de la famille deux magnifiques boutons d'oreilles que portait la défunte et qui m'ont été remis par nos agents.

" J'ai le ferme espoir, monsieur le ministre, qu'après avoir lu ce rapport, vous m'approuverez d'avoir étouffé ces affaires et empêché qu'elles s'ébruitent. J'ai été poussé à agir ainsi par des raisons que je veux soumettre à l'appréciation de Votre Excellence :

" De Jozères et les époux d'Armangis étant morts, l'affaire de Gabrinoff s'éteint d'elle-même. Le peu qui en transpirerait dans le public ne servirait qu'à lui apprendre qu'une grande erreur judiciaire a, jadis, été commise. La mémoire du supplicié Jacques Cardoze restera donc chargée de ce crime.

" Quant à la substitution d'enfant, au profit de qui la poursuivrions-nous ? Mme Perrier est morte. Paul A ril n'est plus. Au point de vue légal, Mme de Jozères est fille légitime et héritière d'Amélie Faustol. Seuls, nous pourrions lui contester ce titre... et, encore, nous faudrait-il ces preuves sur lesquelles nous n'avons pu mettre la main.

" Le suicide de Paul Avril nous dégage pleinement de tout souci au sujet de la fortune Faustol. Mais, ce jeune homme eût-il vécu, on aurait encore hésité avant de retirer les millions à la vertueuse et bienfaisante Mme de Jozères, qui en fera un généreux usage, pour les donner à ce Paul Avril, d'une moralité douteuse et sans le moindre sens moral, puisqu'il avait vu dans le " chantage " un moyen de parvenir. "

....

....

Nous arrêterons ici la lecture de ce rapport dont la fin traite d'autres sujets étrangers à notre récit.

Et nous passerons tout de suite au dénoûment que le lecteur doit avoir déjà prévu.

Un an après ces sinistres événements, Francis de Valnac épousait Mme de Jozères.

La veille de ce mariage, le comte avait pris à part Bourguignon :

—Vieil ami, avait-il dit, je ne croirai le bonheur de Léontine bien assuré que le jour où tu auras anéanti toutes ces preuves du passé.

—Alors, que M. le comte se réjouisse, je les ai brûlées ce matin... car c'est aujourd'hui seulement que j'ai pu les retirer de leur cachette.

—Où donc était-elle, cette fameuse cachette qui, disais-tu, défiait toutes les recherches de l'habile policier Caduchet ?

—Sous un carreau de la salle à manger de ce même Caduchet, répondit le vieillard en souriant.

FIN

Chaque semaine, nous envoyons les comptes à ceux de nos abonnés dont le terme est expiré, et, pour la régularité de nos ivres, les prions de nous en faire tenir le montant immédiatement.

VARIÉTÉS

—Un grincheux, étant à Paris pour la première fois, prend place à une table d'un restaurant du Palais Royale. Pendant qu'il procède méthodiquement à son installation, le garçon lui débite machinalement la kyrielle :

—Melon, andouille, tête de veau, pieds de cochon, maqueraeu...

Le monsieur grincheux, se levant furibond :

—Ah ça ! triple insolent, est-ce que vous croyez qu'on vient de Landerneau pour se faire insulter ?

***

—Si je mourais, disait en soupirant l'oncle Rapineau, qui est malade en ce moment, il faudrait acheter une concession.

Son neveu, de sa voix la plus carresante :

—Que ce ne soit pas cela qui vous retienne, mon oncle, je la paierai !

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

La semaine prochaine, nous commencerons la publication d'un nouveau roman historique des plus intéressants et d'un genre tout à fait nouveau.

LE ROI DES VOLEURS ou LA ROUTE DE L'ECHAFAUD !

Tel est le titre de ce nouveau feuilleton que tout le monde s'empressera de lire.

Après l'énoncé de ce titre, nous croyons inutile d'ajouter que ce feuilleton est bien plus émouvant que tous ceux qui ont été publiés en Canada jusqu'à ce jour.

Dites-le à vos amis.

NOS PRIMES

Jusqu'à nouvel ordre, en sus des avantages ci dessous, tout nouvel abonné d'une année et plus recevra la collection complète depuis 30 avril dernier jusqu'à ce jour.

A toute personne qui nous enverra $1.00 nous donnerons la collection de notre journal contenant les feuilletons complets ci-après nommés : *Les Aventures du Capitaine Vatan, La Dame de Pique* ou *Le Nihilisme en Russie* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, plus le journal pendant un an.—La collection de ces trois romans embrasse plus d'une année et demie de notre journal.

A toute personne qui nous enverra $2.00 nous donnerons la collection contenant *Les Aventures du Capitaine Vatan, La Dame de Pique, La Fille de Marguerite, Les Drames de l'Argent* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, et le journal pendant deux ans.—Ces cinq feuilletons comprennent près de trois ans de notre journal.

A toute personne qui nous enverra $3.00 nous fournirons la collection complète de notre journal du 1er janvier 1881 au 1er juillet 1884, soit trois ans et demi, et notre journal pendant trois autres années. Cette collection renferme dix feuilletons complets, ce sont : *Les Aventures du Capitaine Vatan, La Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille* ou *Exili l'Empoisonneur, Une Vengeance de Peau Rouge, La Grande Halte, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, Les Drames de l'Argent, La Fille de Marguerite* et *Les Meurtriers de l'Héritière.*

Toute personne qui nous enverra quatre nouveaux abonnés recevra en prime toute la collection de trois ans et demi.

Nos abonnés actuels peuvent profiter de ces avantages.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnement avant que le prix de la souscription soit payé.

Les conditions d'abonnement sont :—Un an, $1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année pour la livraison à domicile.

Aux agents, 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE, EDITEURS,
Boîte 1986. 475 rue Craig, Montréal.